



## COMPTE RENDU du Conseil Municipal du vendredi 09 avril 2022

### **Présentes mesdames:**

Marine CADIOT, Fabienne DIGNIEL, Angélique GRANDJEAN, Bernadette MATTIUSI

### **Présents messieurs:**

Patrick CORNEFERT, Daniel MARCHAND, Denis PARMENTIER, Franck USSEL, Vincent STOLL.

### **Absent excusé monsieur:**

Christophe GOEURY donne pouvoir à monsieur Patrick CORNEFERT.

Christian KAUFFMAN donne pouvoir à monsieur Denis PARMENTIER

**Secrétaire de séance :** madame Fabienne DIGNIEL

### Ouverture de séance : 20h35

### Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du 26 février 2022

- ✓ Délibération n°009/2022 – Vote Compte de gestion 2021 - Commune
- ✓ Délibération n°010/2022 – Vote du Compte administratif 2021 - Commune
- ✓ Délibération n°011/2022 – Vote Affectation du Résultat 2021 – Commune
- ✓ Délibération n°012/2022 – Vote Compte de gestion 2021 – Assainissement
- ✓ Délibération n°013/2022 – Vote Compte administratif 2021 – Assainissement
- ✓ Délibération n°014/2021 – Vote Affectation du Résultat 2021 – Assainissement
- ✓ Délibération n°015/2021 – Vote des taxes communales 2022
- ✓ Délibération n°016/2021 – Vote Budget Primitif 2022 – Commune
- ✓ Délibération n°017/2021 – Vote Budget Primitif 2022 – Assainissement

- ✓ Délibération n°009/2022 – Vote Compte de gestion 2021 - Commune

Le maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion à la clôture de l'exercice est établi par M .Fabrice ARNET Contrôleur principal des finances publiques et Mme France BERNIZ, inspecteur divisionnaire. Le maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Après en avoir délibéré, le maire ne prenant pas part au vote, le conseil vote le compte de gestion 2021.

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 10 (Vote à l'unanimité des présents)

✓ Délibération n°010/2022 – Vote du Compte administratif 2021 - Commune

Le maire expose aux membres du conseil municipal que le compte administratif à la clôture de l'exercice est établi par M .Fabrice ARNET Contrôleur principal des finances publiques et Mme France BERNIZ, inspecteur divisionnaire. Le maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Après en avoir délibéré, le maire ne prenant pas part au vote, le conseil vote le compte administratif 2021.

Contre : 0                      Abstention : 1                      Pour : 10 (Vote à l'unanimité des présents)

✓ Délibération n°011/2022 – Vote Affectation du Résultat 2021 – Commune

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :

en investissement + 37 820,15€  
en fonctionnement + 228 088,56€

✓ Délibération n°012/2022 – Vote Compte de gestion 2021 – Assainissement

Le maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion à la clôture de l'exercice est établi par M .Fabrice ARNET Contrôleur principal des finances publiques et Mme France BERNIZ, inspecteur divisionnaire. Le maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Après en avoir délibéré, à 11 voix pour, le conseil vote le compte de gestion 2021.

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 11 (Vote à l'unanimité des présents)

✓ Délibération n°013/2022 – Vote Compte administratif 2021 – Assainissement

Après en avoir délibéré, le maire ne prenant pas part au vote, le conseil vote le compte administratif assainissement 2021

Contre : 0                      Abstention : 1                      Pour : 10 (Vote à l'unanimité des présents)

✓ Délibération n°014/2021 – Vote Affectation du Résultat 2020 – Assainissement

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :

en investissement + 22 778,42 €  
en fonctionnement + 1911,88 €

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 11 (Vote à l'unanimité des présents)

✓ Délibération n°015/2021 – Vote des taxes communales 2021

- Taxe foncier bâti : 7,90% + taux départemental : 17,24% = 25,14%
- Taxe foncière non bâti : 25,36%
- CFE (Cotisation Foncière Entreprise) 17,14%

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 11 (Vote à l'unanimité des présents)

✓ Délibération n°016/2021 – Vote Budget Primitif 2022 – Commune

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		365 198,56 €
RECETTES		137 110,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		228 088,56 €
		+ =
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		365 198,56 €
RECETTES		365 198,56 €
EXCEDENT		0 €
		= =
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		216 000,00 €
RECETTES		342 182,94 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		37 820,15€
		+ =
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		216 000,00 €
RECETTES		380 003,09 €
EXCEDENT		164 003,09 €
		= =

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 11                      (Vote à l'unanimité des présents)

✓ Délibération n°017/2021 – Vote Budget Primitif 2022 – Assainissement

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		46 756,62 €
RECETTES		46 756,62 €
RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		néant
INVESTISSEMENT		
DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		59 481,00 €
RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		82 259,50 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		22 778,42 €

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	82 259,42 €
RECETTES	82 259,50 €
EXCEDENT	0 €

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

(Vote à l'unanimité des présents)

### Solde disponible en fin d'exercice

#### Solde disponible en fin d'exercice

250 000,00 €

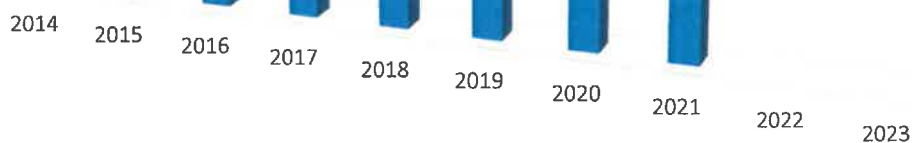
200 000,00 €

150 000,00 €

100 000,00 €

50 000,00 €

0,00 €



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
■ Série1	75 123,26 €	84 859,29 €	49 411,96 €	86 533,78 €	133 888,61	162 582,47	191 563,43	228 088,56		

Clôture de séance : 22h00

